

Le **RAP**

RÉSEAU D'AVERTISSEMENTS PHYTOSANITAIRES

Leader en gestion intégrée
des ennemis des cultures

AVERTISSEMENT | CAROTTE ET CÉLERI

N° 17, 6 septembre 2018

- Conditions climatiques, risques associés et état des cultures.
- Insectes : mouche de la carotte; autres insectes actifs, mais peu dommageables.
- Maladies : tache cercosporéenne et tache alternarienne dans la carotte; anthracnose et pourritures dans le céleri.
- Désordres physiologiques : gerçure du pétiole et cœur noir dans le céleri.

CONDITIONS CLIMATIQUES, RISQUES ASSOCIÉS ET ÉTAT DES CULTURES

L'été s'est poursuivi avec, au risque de se répéter, des températures très chaudes et des précipitations inégales. Durant la dernière semaine (du 29 août au 4 septembre), on a encore eu quelques 30 °C sur le sud de la province, alors que la normale actuelle se situe plutôt autour de 22 °C. Les régions plus au nord (ex. : la Capitale-Nationale) ont toutefois eu des températures plus près des normales. Bien que les précipitations aient été très inégales (voir la [carte](#)), dans l'ensemble, les principales zones de production ont été bien couvertes. Les quantités plus importantes reçues localement ont cependant pu retarder les opérations culturales. Les périodes de mouillure du feuillage ont été fréquentes (fortes rosées et pluies fréquentes), ce qui a favorisé les maladies, mais nuit aux insectes.

INSECTES ET MALADIES DANS LA CAROTTE

Mouche de la carotte

Alors que l'on devrait être dans la plus forte période d'activité de cet insecte en Montérégie-Ouest, on attrape des mouches que dans très peu de champs et en quantité très faible (1 capture). À la station d'Agriculture et Agroalimentaire Canada à Sainte-Clotilde, 7 mouches ont été capturées, mais c'est encore bien en deçà du nombre de captures habituelles. Ailleurs dans la province, les captures sont demeurées nulles presque partout, sauf sur un site en Gaspésie où il y a eu 3 captures, et sur un autre en Chaudière-Appalaches où il y a eu 1 capture. L'émergence de la 2^e génération débute donc extrêmement lentement. Le site particulier au Saguenay où l'on avait obtenu un grand nombre de captures à la mi-août est maintenant à 0. **Sur tous les sites, on est donc bien en deçà du seuil d'intervention recommandé qui est de 0,2 mouche/piège/jour pour les 7 derniers jours.**

Lorsqu'elles sont prêtes à pondre, les mouches femelles quittent les zones abritées et vont déposer leurs œufs dans les champs de carottes en fin de journée. Ces œufs sont pondus sur le sol près des plantes hôtes. Après l'éclosion, les jeunes larves s'enfoncent dans le sol pour rejoindre les racines dont elles se nourrissent. Les larves s'attaquent en premier aux radicules de la carotte, mais après 1 mois, elles peuvent pénétrer à l'intérieur de la racine principale. Ainsi, les dommages occasionnés par les larves de la mouche de la carotte sont observés tardivement, soit fréquemment après la récolte. Pour des détails sur la biologie et la stratégie d'intervention contre la mouche de la carotte, consultez l'[avertissement N° 14](#) du 11 août 2005.

Autres insectes

Les **altises à tête rouge**, les **punaises ternes** et les **cicadelles** sont présentes dans toutes les régions. Elles sont généralement peu nombreuses, exception faite de quelques sites en Chaudière-Appalaches où elles sont plus actives. Leurs dommages sont toutefois tolérables. Les **tétranyques** sont en augmentation dans le feuillage du panais dans la Capitale-Nationale, mais les dommages causés sont sans impact.

Tache cercosporéenne et tache alternarienne

Les symptômes de **tache cercosporéenne** sont relativement stables dans la majorité des cas. On note toutefois une augmentation des taches sur les pétioles et les feuilles hautes dans plusieurs champs de la Chaudière-Appalaches, de la Capitale-Nationale et de la Montérégie. Dans quelques rares cas, le feuillage casse au niveau du collet lorsqu'on tire sur la carotte. La régie fongicide se poursuit. Les symptômes de la tache alternarienne sont stables là où la maladie est présente, soit dans Lanaudière et les Basses-Laurentides. Veuillez consulter l'[avertissement N° 11](#) du 26 juillet 2018 pour un rappel de la stratégie recommandée contre les taches foliaires dans la carotte.

Autres maladies

La **pourriture blanche** est observée dans quelques champs, particulièrement s'il y a eu des irrigations et que le feuillage est volumineux. Des pertes dues à des chancre de chaleur, à la rhizoctonie, à la fusariose et à diverses **pourritures** sont rapportées, mais plutôt localement, sans tendance générale.

INSECTES, MALADIES ET DÉSORDRES PHYSIOLOGIQUES DANS LE CÉLERI (MONTÉRÉGIE-OUEST)

Insectes

Les adultes et les larves de **punaise terne** sont en nombre parfois suffisant dans le céleri-branche pour justifier une intervention. Les champs près de la récolte et les derniers champs transplantés sont particulièrement à protéger. Plusieurs insectes sont présents dans les deux types de céleri (branche ou rave), mais leur activité est faible et sans impact (**altise à tête rouge**, **pucerons**, **tétranyques**, **thrips**, **vers gris**, **mineuses** et **chenilles**).

Maladies

Les symptômes de maladies sont à la baisse dans le céleri-branche. Les symptômes continuent d'augmenter dans le céleri-rave, où des complexes de **pourritures** occasionnent des pertes significatives. Les cas d'**anthracnose** demeurent stables dans le céleri.

Désordres physiologiques

Les symptômes de **gerçure du pétiole** sont en forte augmentation dans certains champs de céleri-branche depuis la semaine dernière. Dans le céleri-rave, on note la présence de cœur creux, qui est aussi associée à une carence en bore. On rapporte également des plants de céleri-rave affectés par un déséquilibre en calcium qui provoque le **cœur noir**. Les symptômes doivent cependant être sévères pour que le plant soit perdu et la rave non récoltable.

Cet avertissement a été rédigé par Céline Laroche, Carl Dion-Laplante, agronome, et Mario Leblanc, agronome. Pour des renseignements complémentaires, vous pouvez contacter [les avertisseurs du réseau Carotte et céleri](#) ou [le secrétariat du RAP](#). La reproduction de ce document ou de l'une de ses parties est autorisée à condition d'en mentionner la source. Toute utilisation à des fins commerciales ou publicitaires est cependant strictement interdite.